



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bank Al-Maghrib et Bank of Mauritius signent deux conventions de coopération

Washington D.C., le 18 octobre 2019

Bank Al-Maghrib (BAM) et Bank of Mauritius (BoM) ont procédé, vendredi 18 octobre 2019, à la signature de deux conventions de coopération. La première convention porte sur la coopération dans les domaines du contrôle bancaire, de l'échange d'informations et de la coopération générale. La seconde convention concerne la coopération générale entre les deux institutions.

La ratification des deux Conventions par le Wali de la Bank Al-Maghrib, M. Abdellatif Jouahri, et par le Gouverneur de la Bank of Mauritius, M. Yandraduth Googoolye, a eu lieu en marge des assemblées annuelles 2019 du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, tenues à Washington D.C.

Ces accords concrétisent la volonté commune des deux Banques Centrales d'entretenir des relations privilégiées et pérennes. Elles soulignent la volonté des deux institutions d'approfondir davantage le partage d'expériences dans tous les domaines relevant de leurs compétences respectives en tant que Banques centrales.

Ces accords visent également à instituer un cadre formel de relations bilatérales et à renforcer la coopération et le partenariat entre les deux institutions.